



BULLETIN MUNICIPAL
N°38
NOVEMBRE 1996



SECRETARIAT DE MAIRIE

Téléphone : 03 85.91.61.19

Fax : 03 85.91.72.77

Horaires :

Lundi au Samedi 8 H 30 à 12 H 00

Lundi au Vendredi 16 H à 18 H 30

ADMINISTRATION & SERVICES DIVERS

PERMANENCES DES ELUS

Lundi : 17 H 30 à 18 H 30 M Norbert CHAGNARD, Adjoint, M Guy MORIN, Adjoint responsable de la Voirie

Mardi : 17 H 30 à 18 H 30 M André QUESTAT, Maire.

Mercredi : 10 H 00 à 12 H 00 M André QUESTAT, Maire
17 H 30 à 18 H 30 M Bernard PARRIAULT, Adjoint

chargé de la vie associative, sport, culture, loisirs.

Judi : 17 H 30 à 18 H 30 M Amédée FOURNIER, Adjoint chargé de l'urbanisme

Vendredi : 17 H 30 à 18 H 30 M Daniel GALLAND, Adjoint chargé des bâtiments publics

Samedi : 10 H 00 à 12 H 00 M Daniel CHATELET, Adjoint chargé des dossiers d'aide sociale et de retraite.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme DEMORTIERE, assistante sociale, assure une permanence en mairie, **chaque mardi matin de 10 H à 12 H**. On peut aussi lui téléphoner au 03.85.47.81.00, au Centre Médico-Social, Rue Pierre de Deliry à CHALON/SAONE.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées **chaque année avant le 31 décembre**.

Doivent s'y inscrire tous les nouveaux habitants et les jeunes non encore inscrits. qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 1er mars 1997.

Se munir du livret de famille.

Attention ! aucune inscription n'est faite d'office.

TELEPRESENCE : Vous êtes seul, isolé, handicapé ou malade, votre sécurité passe par la téléprésence. Renseignements en Mairie

GARDERIE : Elle fonctionne chaque jour d'école de 7 H 30 à 9 H 00 et de 16 H 30 à 19 H 00. au prix de 8 F le matin ou 1 heure le soir et 11 F pour 1 heure 1/2 le soir. Inscription et vente de tickets en Mairie.

BIBLIOTHEQUE

Horaires Mercredi et Samedi 15 H 00 à 17 H 00

Vendredi 17 H 30 à 19 H 00

Pendant les vacances scolaires, les permanences ont lieu uniquement le Samedi de 10 H 00 à 12 H 00.

GENDARMERIE : 17

SAMU : 15

POMPIERS : 18

SERVICE DES EAUX : SDEI TOURNUS 03.85.32.13.00

EDF - GDF : 03.85.91.50.16

CORRESPONDANT DE PRESSE : M Eric FARION, est à la disposition des particuliers et des sociétés, pour leurs manifestations.

AIDE MENAGERES : Responsable : Mme Renée QUESTAT, 16 Rue du Renaudin, 71 590 GERGY, Tél 03.85.91.60.10.

Constitution des dossiers : Mme Gilberte GUEFFIER, 56 A Route d'Allerey, 71 590 GERGY. Tél 03.85.91.63.91.

ADMR : Service d'aide à la famille - 71 270 PIERRE DE BRESSE (Mme BONNEFOY 03.85.72.82.36) vous apporte une solution si :

- Vous êtes mère de famille, vous êtes fatiguée, malade ou débordée.

- Vous êtes père de famille, seul avec vos enfants.

NIDS DE GUEPES : M René PIFFAUT 03.85.91.64.60

DECHETTERIE

Ouverte les Lundis et Mercredis de 14 H 30 à 18 H 00 et les **Samedis** de 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 18 H 00, elle accepte FERRAILLE, ENCOMBRANTS, VEGETAUX, PAPIER, CARTON, VERRE, VETEMENTS, GRAVATS, HUILES DE VIDANGE, BATTERIES, PILES, RESTES DE POTS DE PEINTURE OU SOLVANTS.

Pour les personnes n'ayant pas de possibilité d'emmener leur encombrant, la commune effectue 1 fois par mois, un ramassage. Il convient préalablement de vous inscrire, en Mairie, avant le 10 du mois

BANQUES

POSTE ET TELECOMMUNICATION : Bureau ouvert au public, du **Lundi au Vendredi** de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H et le **Samedi** de 8 H 30 à 11 H 30.

Levée du Courrier 16 H 15 et le samedi 11 H 45

CREDIT AGRICOLE : Ouverture au public les **Mardis** de 9 H 15 à 11 H 15 et **Vendredis** de 14 H 15 à 17 H 15.

CAISSE D'EPARGNE : Ouverture au public les **Mardis** et **Vendredis** de 9 H 00 à 12 H 00 et 14 H 00 à 17 H 30 et **Samedis** de 9 H 00 à 12 H 00 et 14 H 00 à 16 H 00.

OFFICES RELIGIEUX : Chaque Samedi à 18 H 30 et chaque Dimanche à 10 H 30 (ou 11 H 00 les jours de fêtes Religieuses).

TRESORERIE DE VERDUN/LE DOUBS : Ouverture au public du **lundi au jeudi** de 8 H 30 - 12 H et 13 H - 17 H et le **vendredi** de 8 H 30 - 12 H et 13 H - 16 H

RELAIS : Les prochaines collectes Papiers-Vêtements de RELAIS, seront effectuées les VENDREDIS 8 Novembre 96, 7 Mars, 4 Juillet et 7 Novembre 97. Le dépôt devant le foyer rural est transféré Cour Chapuis, rue de la Gare.

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



19, rue Lamartine
ZA La Gallière - 71530 CRISSEY
Tél. 03 85 41 08 09

Nos très sincères remerciements aux annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin et des numéros précédents. Leur fidélité constitue pour nous le meilleur des encouragements.

Entreprise Thierry BERNARD

PLATRERIE - PLACOPLATRE - PAPIER PEINT
PEINTURE - REVETEMENTS DE SOLS

17, rue Chardonnet
71590 GERGY

Tél. 03 85 91 75 06

EDITORIAL DU MAIRE

Vous venez de recevoir votre feuille d'impôt local de la taxe d'habitation et vous y avez découvert une bonne ou une mauvaise surprise.

En effet, comme vous avez déjà pu le lire dans Gergy-Informations n°36, dans un souci de justice sociale votre conseil municipal, après l'avoir étudié avec Monsieur le Percepteur, a décidé de modifier la répartition de la taxe d'habitation.

Nous avons voulu favoriser

***Les familles ayant des enfants ou des personnes à charge.**

A chaque foyer est attribuée, par les Services Fiscaux une valeur locative de sa maison ou de son logement.

Elle dépend de sa surface, de son confort, de son exposition.

C'est sur cette valeur qu'est appliqué le taux (10,34 % en 1996) pour le calcul de l'impôt.

Les familles bénéficieront d'un abattement de cette valeur locative donc une diminution de leur taxe d'habitation, abattement calculé sur la valeur locative moyenne..

- de 15 % (1800 F) au lieu de 10 % (1170 F) pour chacune des deux premières personnes à charge,

- de 25 % (3010 F) au lieu de 15 % (2930 F) par personne à charge à partir de la troisième.

***Les familles à revenu modeste**

Un abattement de 5% (600 F) est institué en faveur des foyers ne payant pas d'impôts sur le revenu et dont la valeur locative de l'habitation est inférieure à 15 660 F (valeur en 1995).

Votre conseil municipal est le seul des 47 communes du Secteur Fiscal de Chalon-Est à avoir institué cet abattement au profit des foyers ayant un revenu modeste.

Pour compenser les aides précédentes, l'abattement général dont bénéficient tous les foyers diminue de 15 % (1770 F) à 10 % (1200 F).

Le produit de la taxe d'habitation pour la Commune reste sensiblement le même.

Voici deux exemples :

Une famille qui a une valeur locative de 10 000 F

1) n'a aucune personne à charge paie :

en 1995 : $10\ 000 - 1770 = 8230 \times 9,94\ \% = 818\ \text{F}$,

en 1996 : $10\ 000 - 1200 = 8\ 800 \times 10,33\ \% = 909\ \text{F}$

2) a trois enfants ou personnes à charge paie :

en 1995 : $10\ 000 - 1770 - 2340 - 2930 = 2960 \times 9,94\ \% = 294\ \text{F}$

en 1996 : $10\ 000 - 1200 - 3600 - 3010 = 2190 \times 10,34\ \% = 226\ \text{F}$.

Chaque année les communes doivent subir les conséquences de l'augmentation régulière des charges imposées par le Conseil Général : Aide Sociale, Sécurité Incendie, auxquelles s'ajoutent la suppression de la franchise postale.

Pour les compenser, votre Conseil Municipal a donc décidé d'augmenter en 1996 de 4% tous les taux communaux qui n'avaient pas évolué depuis 1992 : T.H 10,34 % (9,94%), TFB : 12,98 % (12,48 %), TFNB 39,92 % (38,38 %), TP : 7,72 % (7,42 %).

A cela, il faut ajouter le remboursement de l'emprunt qui sera nécessaire à l'acquisition de la propriété PRINCE, dont nous vous avons entretenu dans le dernier Gergy-Informations.

La Commune a reçu le legs de Madame Yvonne Boivin qui habitait la Résidence du Verger depuis deux ans, c'est à dire 149 089,41 F en argent et 12 700 F provenant de la vente de ses meubles et bijoux.

Cette somme n'est pas englobée dans le budget communal mais est mise en réserve dans le but d'une réalisation sociale.

Nous vous rappelons à ce sujet que la Résidence Fleurie (ex maison des pauvres) que le Bureau d'Aide Sociale avait construite en 1907 et 1913 rue de la Gare avait été financée uniquement avec plusieurs legs successifs.

Pour terminer nous adressons nos plus vifs remerciements à Monsieur Marcel Vuillamy qui a acheté les dix arrosoirs que vous pouvez apprécier au cimetière où un robinet supplémentaire sera installé dans un proche avenir.

CYCLISTES, MOTOCYCLISTES qui empruntez le sens interdit de la Rue Loranchet, avez vous pensé aux conséquences d'une rencontre avec une voiture au moment d'arriver sur la Grande Rue ?

BOÛTIQUE JEANNINE
PRET A PORTER
Mercerie - Chaussants - Sous-vêtements
71590 GERGY - Tél. 03 85 91 61 20



ANGÉLINO
CONSTRUCTIONS

Maçonnerie - Couverture - Neuf et Rénovation
CONFIEZ NOUS VOS RÊVES, NOUS LES CONSTRUISONS

7, rue de la Reppe Fortée - Raconnay
71590 GERGY - Tél. / Fax 03 85 91 77 90

A L'ECOUTE DU CONSEIL

Depuis la parution du bulletin N°37 de "Gergy Informations", le Conseil Municipal s'est réuni les 10 Mai, 10 Juin, 5 Juillet, 13 Septembre et 3 Octobre en séances ordinaires.

Aménagement de la traversée du Bourg

Le projet établi par la DDE et le Cabinet d'Etude Gilson ayant pour but :

- de réduire la vitesse des véhicules,
- d'organiser les stationnements,
- d'améliorer le déplacement des piétons entre les commerces,
- et d'améliorer la sécurité,

a été approuvé.

Ces travaux dont le financement sera assuré par le Département et par la Commune seront réalisés en 3 tranches dont les deux premières sont programmées en 1998 entre l'hôtel du Cheval Blanc et le carrefour de la rue du Pont et en 1999 de ce carrefour à une cinquantaine de mètres au delà du monument de la Déportation.

Révision du Plan d'Occupation des Sols

Après démantèlement des installations de transbordement des wagons citernes par l'entreprise Propétrol, le POS a été modifié afin de prendre en compte la disparition du périmètre de sécurité qui avait été défini suite aux directives "SEVESO".

Le Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones "U" et "NA" a également été reconduit.

Achat de matériel et mobilier

Diverses acquisitions de mobilier et matériel ont été réalisées :

- un lot de sièges pour enfants conformes à la réglementation en vigueur pour la bibliothèque,
- remplacement du tuyau de lutte contre l'incendie et mise en place d'un extincteur supplémentaire au Foyer Rural.

Recrutement de personnel

Suite aux épreuves organisées par le centre de gestion pour le recrutement d'un agent pour remplacer M Simon, M Stéphane LAPRAY, titulaire d'un BTA Horticulture a été embauché.



Convention avec le Tennis-Club

La convention avec le Tennis-Club arrivant à expiration, celle-ci a été renouvelée après quelques aménagements.

Travaux d'assainissement

Une nouvelle tranche de travaux concernant l'extension du réseau d'assainissement de Raconnay sera mise en oeuvre en 1997.

Ces travaux permettront d'assainir les habitations situées

le long de la RD 94 et de la Voie Romaine.

Le montant de la dépense s'élèvera à environ 350 000 F, subventionnée à 40 % par le Conseil Général.

Voirie Communale

De nombreuses voies ou portions de voies communales ont été soit empierrées soit goudronnées permettant ainsi l'ouverture à la circulation du public. Après procédure, ces voies d'une longueur totale de 5739 mètres seront classées dans le domaine public.

Le montant des travaux de voirie programmés en 1997 s'élève à 120 000 F H.T. Ceux-ci seront financés à 69 413 F par le FDAVOC (Fond Départemental d'Aide à la Voirie Communale) et 50 587 F par des fonds libres ou l'emprunt.

Contrôles divers

Pour être en conformité avec la réglementation en vigueur, les contrôles et vérifications nécessaires ont été effectués :

- vérification des installations électriques des bâtiments publics par "Bureau Véritas"
- recherche d'amiante par "Apave"
- contrôle des équipements sportifs et aires de jeux par "Bureau Véritas"

Le montant de la dépense s'élève à 18 550,00 F H.T.

Halte nautique

Le ponton actuel de 36 mètres de long ne permettant pas l'accostage suffisant pour les nombreux bateaux naviguant l'été sur la Saône, le Conseil Municipal a décidé de procéder à son allongement de 18 mètres. Le montant des travaux est estimé à 100 850,00 F H.T, subventionnés à 40 % par les Programmes Régionaux de Développement (PRDC) et 20 % par le Département.

Réaménagement d'emprunts

Le réaménagement d'un emprunt contracté en 1989 auprès de la Caisse d'Epargne au taux de 9,40 % permettra une économie globale de 13 322,85 F avec un taux renégocié de 5,70 %.

Acquisition d'un immeuble.

Le Conseil Municipal a décidé d'exercer son Droit de Préemption sur une propriété en mauvais état formant une enclave dans le périmètre scolaire. Cette acquisition permettra après démolition d'améliorer la sécurité aux heures d'entrée et de sortie des enfants de l'école maternelle.

Gaudillat Prepognot

Electricité Générale

Etudes et Installations électriques

Tous types de chauffages électriques

Neuf et Rénovation - Entretien

Etudes
et Devis
Gratuits

Bougerot - 71590 GERGY - Tél. 03 85 91 66 93

Rue Saugerie - 71240 ST LOUP DE VARENNES

Tél. 03 85 44 10 93

BORD DE SAONE

Le site d'autrefois

Un retour en arrière s'impose pour évoquer l'aspect de cet espace de 6 ha 26, prisé des Gergotins depuis toujours et en apprécier les transformations :

- au nord une peupleraie (ancien terrain de football du F.C.G) séparée de la Saône par un terrain militaire et sa station de pompage et de refoulement des hydrocarbures arrivant par la Saône vers le C.R.E.

- au centre, d'une part, la rue du Bac très fréquentée pour l'embarquement et la traversée de la Saône de 1944 à 1956, et d'autre part, l'emplacement des excavations d'une tuilerie d'autrefois remblayé pendant des années avec les ordures de la commune et finalement rendu aux loisirs et au sport.

- au sud, deux prés inondables séparés par la rue Noire, dont l'un acquis par la municipalité en 1966 à Mme Méray et l'autre partiellement marécageux, envahi de roseaux, échangé à l'occasion du remembrement en 1981 - 82.

D'après les anciens, la Saône a toujours attiré les Gergotins et les autres : les pêcheurs naturellement - les promeneurs et amateurs de pique-nique victimes consentantes de cette attirance ancestrale vers l'eau comparable à celle inconsciente aussi qu'exerce le feu sur l'homme - les baigneurs que les qualités sanitaires de l'eau ne satisfont plus - les jeunes qui dans un milieu de relative liberté s'adonnaient aux jeux les plus fous - les campeurs fidèles au rendez-vous de juillet-août - enfin les gens du voyage faisant halte sur le chemin de leurs grandes migrations vers le midi ou ailleurs.

Dans cette seconde moitié du siècle, pour en rester à un passé récent, il faut bien constater que les différentes équipes municipales se sont intéressées à cette partie de la Commune.

Pour mémoire nous citerons :

- avant 1960 : plantation de tilleuls et construction de wc et lavabos hors crues, témoignant d'une fréquentation déjà à prendre en considération,

- à partir de 1966 : installation du terrain de football avec pose d'une main-courante par la commune, le FLL prenant à son compte le semis de la pelouse, le drainage et la construction de vestiaires en remplacement des baraques en bois type "Algéco",

- 1966 : achat du pré de Mme Méray de 1 ha 93 pour un montant de 10 000 F,

- 1975 : construction des douches, du vestiaire arbitre et de la buvette, par 43 personnes (dont M le Maire et son personnel, des dirigeants, des joueurs) la commune fournissant les matériaux,

- 1977 : projet de création d'une aire de loisirs en amont du pont de Verjux,

- 1982 : renforcement de l'éclairage du terrain de foot installé gracieusement par M Alain Weingartner en 1974 - 75,

- 1984 : demande de création d'une aire naturelle de camping,

- 1985 : achat du terrain du CRE de 70 a 50 pour 25 000 F, opposition au tracé de la déviation du CD5 par les bords de Saône,

- 1986 : demande de subvention pour création d'un centre nautique, fin du remblaiement du dépôt d'ordure de la rue du Bac remplacé par un mini-terrain de foot drainé par l'entreprise Rougelet

- 1987 : projet d'aménagement d'une base de loisirs transmis au Conseil Régional,

- 1988 : 1 ère tranche de travaux dans le bâtiment de la halte nautique,

- 1989 : refus, longuement motivé, du tracé de la déviation du CD5 par la Saône, 2ème tranche de travaux dans le bâtiment existant,

- 1990 : vente des peupliers de la rue du Bac, don de 4 a 75 de terrain par M Picard

pour permettre le détournement du ruisseau du Creux d'Enfer, remblaiement emplacement terrain de camping par l'entreprise Vigot, 1ère tranche de réfection des perrés,
- 1991 : installation d'un ponton flottant,

confection d'une risberme sur 380 m par l'entreprise Michaudet, construction des sanitaires du camping, remblaiement emplacement peupleraie,

- 1992 : voirie camping, emplacements, achat caravane pour les gérants, ouverture camping au 1er juin et inauguration en présence de M Pierre Joxe, Ministre de la Défense, le 10 mai 1992,

- 1993 : remblaiement rue Noire et terrains de part et d'autre soit 2 ha 75 par l'entreprise Vigot, relevé topographique, étude zone de loisirs par l'OPAC et exposition au public du projet,

- 1994 : réfection rue du Bac 1ère tranche

- 1995 : réfection rue du Bac 2ème tranche, rejet du dossier base de loisirs par commission du PRDC,

- 1996 : réfection du prolongement rue du Bac, étude de faisabilité de l'aménagement d'un espace de loisirs bord de Saône.

Cette énumération montre, depuis 1985 et l'achat du terrain du CRE, une accélération du rythme des projets et réalisations. Elle témoigne aussi d'une résistance constante à la tentative de dégradation de cet espace par le passage envisagé depuis plus de 15 ans de la déviation du CD5. Imaginer la traversée d'un espace de loisirs par une route très fréquentée, bruyante et source de dangers graves, relève d'un jugement quelque peu farfelu.

La consultation des délibérations du Conseil Municipal, prises à l'unanimité, fait ressortir un délai variable mais parfois important entre le souhait, la décision et la réalisation, délai prolongé par la nécessité de l'étalement des investissements, par l'attente de décisions de subventionnement, et parfois par de légers changements d'orientation proposés par les décideurs régionaux ou les cabinets spécialisés.

Le futur

Passons maintenant à l'avenir. Outre les contraintes financières il est conditionné par l'étude de faisabilité récemment instruite par le cabinet D.G.C.A de Lyon.

Nous vous donnons ci-dessous de larges extraits de son argumentation et de ses préconisations. Notons que la technicité du document, la richesse et la variété de ses sources, la pondération de ses conclusions nous ont valu le feu vert de la Commission Spécialisée (PRDC) du Conseil Régional en vue de passer à la réalisation.

Les fossés sont creusés par la Commune et sont destinés à assainir les routes.

Si vous souhaitez buser devant chez vous,

- une autorisation est à demander à la mairie et les frais seront entièrement à votre charge.

MAÇONNERIE - RÉNOVATION
COUVERTURE

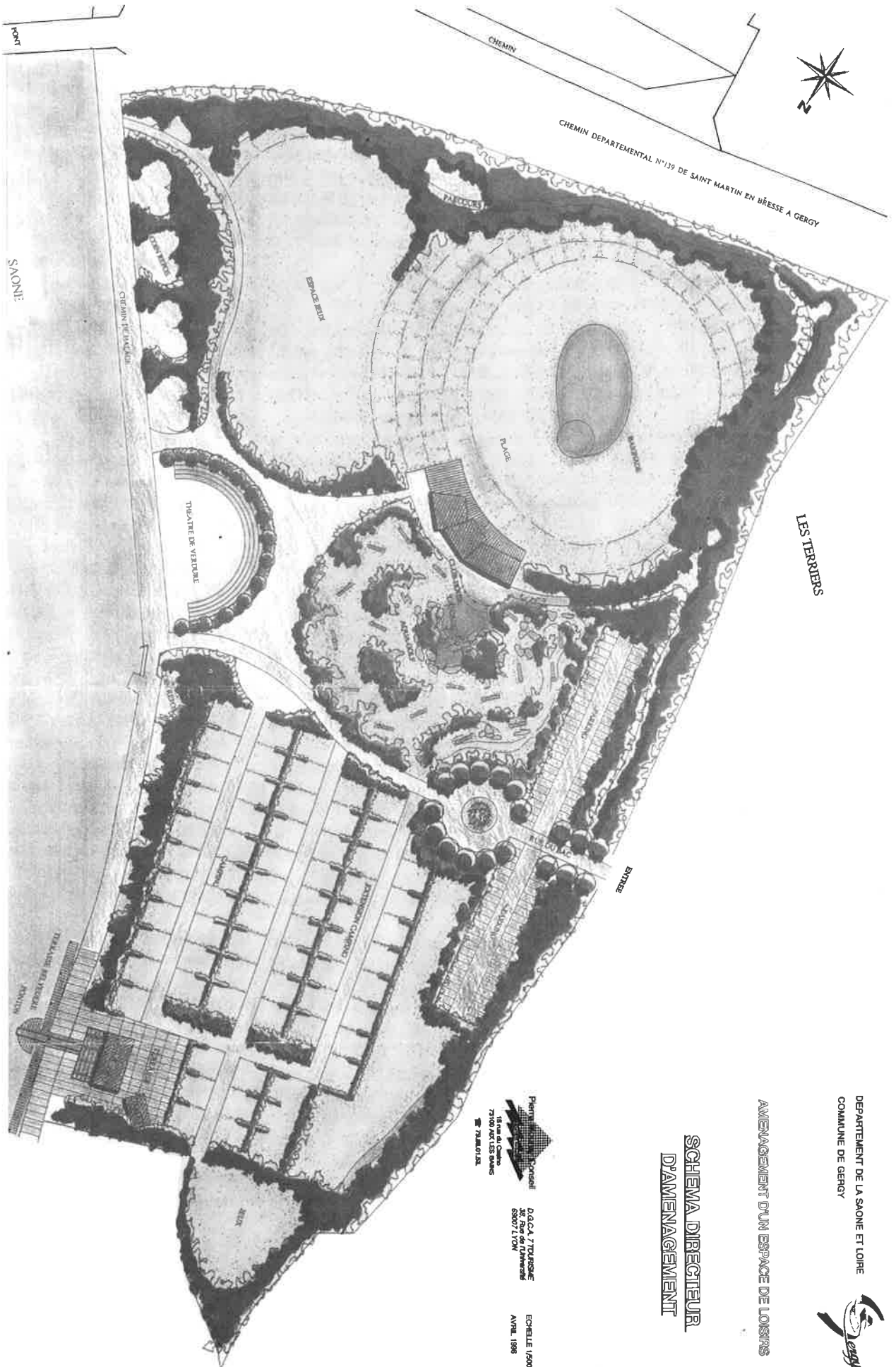
Ent. A.SANTA-CRISTINA

12, rue de la Gare

71590 GERGY

Tél. 03 85 91 70 31

BORD DE SAONE



DEPARTEMENT DE LA SAONE ET LOIRE
 COMMUNE DE GERGY



AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE LOISIRS

**SCHEMA DIRECTEUR
 D'AMENAGEMENT**

Pierre
 18 rue de la
 71000
 71000

D.G.C.A. 77090
 28, Rue de l'Amicale
 58000 LIGNY

ECHELLE 1/500
 AVRIL 1988

Elle part de constatations sur Gergy : une position géographique favorable, une commune vivante dont la population augmente régulièrement depuis 35 ans soucieuse de la qualité de vie des habitants, économiquement dynamique, en voie de développement touristique mais difficilement identifiable par les touristes. Sur ce dernier point elle recense les divers éléments de l'offre : la forêt, le complexe sportif, l'église, les cafés et hôtel restaurant, les chambres d'hôtes, les bords de Saône aménagés, le camping 3 étoiles, le camping privé et sa piscine, la halte nautique, les sentiers et une dynamique association de pêche, le tout permettant de se positionner en tant que "havre" de repos et de tranquillité. L'adhésion de Gergy à la charte de qualité des campings de Saône et Loire et la charte contrat du bon recevoir pour ses commerces et services justifie sa volonté de valoriser les bords de Saône.

Elle présente les travaux déjà réalisés : accès par la rue du Bac, nettoyage des abords de la Saône, risberme pour les pêcheurs, appontement, halte nautique, camping. Un tableau résume les atouts de la commune résultant de sa situation et aussi les handicaps dont un camping trop petit pour être rentable.

Le chapitre suivant répertorie l'environnement externe à la commune.

L'analyse de la demande potentielle différencie 3 segments de clientèle - les résidents, clientèle de proximité de mai à octobre, le week end de préférence.

- les touristes individuels de passage ou de séjour en juillet-août,
- les plaisanciers.

Pour les premiers elle retient une zone de chalandise limitée à un rayon de 40 km avec 100 000 habitants à 15 km au plus et 100 000 habitants au delà. Ce potentiel de 200 000 personnes à proximité est à pondérer fortement en fonction de la concurrence. Mais le projet de Gergy

correspond parfaitement aux attentes et aux modes de consommation des clientèles locales : baignade, farniente, promenades, piques niques, activités ludiques.

Pour la clientèle touristique, calme, tranquillité, baignade, aqua-golf, promenade, gastronomie, animations, horaires d'ouverture adaptés,... doivent permettre de la capter peu à peu dans un site en devenir.

A l'appontement qui sera allongé cet hiver, la halte nautique s'offre au passage de 4 700 bateaux (en 1995) dont plus de 3 600 de mai à septembre transportant plus de 20 000 personnes. La progression du trafic fluvial de + 16 % par an donne du poids à l'intérêt qu'exerce cette clientèle. Outre les besoins de services (eau, douches, machines à laver,...) à satisfaire, la qualité des équipements, la valorisation du restaurant, les aménagements paysagers sont des orientations de développement.

Parmi les principes clés devant guider l'aménageur, l'étude insiste sur l'attrait du site, avec la Saône comme élément moteur, le restaurant de la halte nautique, la qualité et sa signalisation efficace,

Une reproduction du plan d'aménagement proposé parle mieux que n'importe quelle description. Vous noterez la disparition envisagée des terrains de football, le doublement du camping, l'aménagement d'un point baignade, avec pataugeoire pour les enfants, d'un espace de jeux, d'un coin pique nique, d'un théâtre de verdure pouvant accueillir les animations du camping voisin, d'un parking et d'un parcours sportif varié au milieu de la végétation. Il reflète imparfaitement les réalisations déjà en place. Mais nul ne reste indifférent devant un tel projet.

Inutile de vous préciser que le travail qui reste à accomplir s'étalera dans le temps au fil, répétons le, des possibilités budgétaires et des décisions de subvention.

Nous aurons tout le temps d'étudier de près les plans et de les affiner pour la meilleure satisfaction possible des visiteurs et clients extérieurs mais surtout des Gergotins.

ENVIRONNEMENT

Allées piétonnières et sécurité piétons

L'étroitesse de la chaussée, l'intensité de la circulation automobile, la visibilité toujours réduite en hiver en début et fin de journée, rendent la marche au bord de la RD5 difficile. Elle peut inquiéter les parents des enfants obligés de l'emprunter pour se rendre au bourg ou à l'arrêt du bus. Deux aménagements réalisés dernièrement devraient apporter une amélioration.

A Raconnay, il s'agit du busage du fossé Est de la RD5 du chemin du Pautet à la RD94, soit 124 m de part et d'autre de l'abri bus existant, et du remblaiement terminé par un épandage de gravillon de carrière.

Au bourg, de la rue Chardonnet à celle du Lieutenant Chatot, la mise en souterrain de l'écoulement des eaux sur 58 m offre aux piétons une piste désormais continue hors chaussée jusqu'au bourg soit par les rues du Lieutenant Chatot et de la Velle soit le long de la RD5.

Les travaux effectués par l'entreprise Rougelet ont coûté la somme de 62 678 F.

Puissent ces allées piétonnières alléger les craintes des adultes en offrant à nos écoliers et étudiants tout le confort et la sécurité d'un cheminement parallèle à la chaussée.



JARDINERIE COLLIN



**HORTICULTEUR
PÉPINIÉRISTE
71590 GERGY**

Téléphone **03 85 91 72 98**
Télécopie **03 85 91 75 92**

Petit Casino

M. et Mme Laurent FAVIER
Tél. 03 85 91 61 56 - LIVRAISON A DOMICILE
NOUVEAU SERVICE : CARTE BLEUE

ENVIRONNEMENT

Consolidations des berges à Raconnay

Depuis des dizaines d'années les promeneurs du bord de Saône à Raconnay constataient une avancée insolite de deux à trois mètres du mur inférieur du perré dans la rivière, un effondrement lent mais continu du sol supérieur, un rétrécissement du chemin de halage et une menace pour le mur de clôture voisin.

Le phénomène se poursuivait inexorablement malgré les apports de centaines de mètres cubes de matériaux de toute sorte allant de la terre mélangée de pierres et moellons à un stock de traverses en fer et béton du CRE et de dizaines de poteaux électriques. Le sol rongé, déstabilisé par l'écoulement de l'eau souterraine et l'action des crues dans ce virage provoquaient l'instabilité du sol et son glissement vers le lit de la Saône très profond à cet endroit.

Devant le danger d'aggravation de la situation, la municipalité demandait au Service de la Navigation de trouver et proposer une solution technique pour tenter d'enrayer cette érosion.

Les travaux proposés comportaient un reprofilage de la berge, une toile, un filtre géotextile et une végétation en surface pour retenir la terre, une tranchée drainante de 4 m de profondeur et 1 m de large pour permettre l'évacuation des eaux de source, des gabions enterrés reliés les uns aux autres pour retenir la terre. L'entreprise Michaudet chargée de ces travaux subventionnés à 50 % par le Conseil Général et la DIREN, travailla à la satisfaction générale.

Il nous reste à espérer que les Services de la Navigation aient vu juste techniquement. La continuité du chemin de halage

dans cette partie ainsi que l'intégrité du mur de la propriété voisine dépendent de l'efficacité de ces travaux.



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE COUVERTURE

Margueritte

6, Rue du Château 71590 GERGY
Tél. 03 85 91 65 47

Construction Traditionnelle
Neuf - Restauration - Entretien

PEPINIERES CHOUVENC Ch.



**Arbres fruitiers, d'ornement
Arbustes à fleurs, conifères
de haie et d'ornement, rosiers**

Plus de 350 espèces et variétés en culture

A découvrir: Le cyprès HERCULEA. Nouveau conifère pour haie moyenne, peu d'entretien, résistant à la sécheresse et aux parasites. port compact

CHOIX QUALITE CONSEILS

68, Route de Chalon 71350 Allerey S/Saône
Tel: 03.85.91.59.29 - Fax: 03.85.91.91.75

RETROSPECTIVE

CARNAVAL 1996

Notre village est souvent animé par des manifestations diverses (spectacles, galas, concerts, théâtre, concours de cartes, de pêche, de pétanque, marché de Noël, Foire à tout, brocante, kermesse, semaine commerciale...). Le Dimanche 14 Avril dernier, il a vécu au rythme de Carnaval.

Tôt le matin, les rues se sont animées : mise en place des buvettes, préparation des expositions, décoration..., toutes les bonnes volontés s'étaient données rendez-vous. En un clin d'oeil, tout fut prêt.

Vers 14 H 00, le départ était fixé rue des Huiliers. Après quelques difficultés pour la mise en place du cortège, nous avons enfin pu démarrer. Tous étaient là pour participer à la fête : la Fanfare de Gergy, le Comité des fêtes, le Foyer Rural, la calèche de Monsieur PETIT, la Société de pétanque, les Pompiers, la Fanfare de Sevrey, l'Association des commerçants, la Bande à Pique Sous (St Martin Sous Montaigu), l'amicale du Centre des Essences des Armées, la Société de pêche, Mme Chateau et les majorettes, le Club de l'Age d'Or, M et Mme Granger de Chagny, les enfants du village. Bref, il ne manquait presque personne.

La foule nombreuse, se pressait devant les stands, tandis que les sociétés locales s'affairaient pour satisfaire la demande de chacun. Les enfants profitaient du manège, des barbes à papa, de la calèche, des glaces, tandis que les adultes envahissaient les buvettes, les stands de frites et de gaufres.

Au foyer rural, le bal commençait. On tira la tombola, on remit les coupes aux sociétés. Chacun continua de s'amuser pendant quelques heures encore, puis Carnaval prit fin. Il fallut ranger, nettoyer avant que chacun ne parte, enfin, prendre un peu de repos bien mérité.



SEMAINE COMMERCIALE

Pour la douzième année consécutive, la semaine commerciale s'est déroulée du 24 Mai au 2 Juin. Cette manifestation maintenant bien rodée a connu son succès habituel. La quasi totalité des nombreux bons d'achats a été retirée de même que le voyage à Venise pour deux personnes. Malgré leurs efforts, nos commerçants locaux ont beaucoup de mal à maintenir leur activité face à la concurrence impitoyable des grandes surfaces de l'agglomération Chalonnaise. Et pourtant, nous avons tous besoin de ce commerce de proximité, notamment les personnes âgées qui ont des difficultés à se déplacer, mais aussi les associations qui trouvent auprès de nos commerçants le service, et la disponibilité qui n'existe nulle part en grande surface. C'est aussi cette activité qui fait se rencontrer les habitants de la commune et qui favorise le

dialogue entre eux. Souhaitons le maintien, voir le développement du commerce à Gergy afin que notre localité ne devienne une cité dortoir comme le sont devenues malheureusement beaucoup de localités de la périphérie des grandes villes.

En préambule à l'ouverture de la semaine commerciale, s'est déroulé le 21 Mai, le traditionnel défilé de mode. Organisé avec le plus grand soin par Mme COQUET avec l'aide de nombreuses bénévoles, le spectacle a été de qualité.

Les mannequins, dont les compétences frisent le professionnalisme nous ont présenté une multitude de modèles de dernière mode, sans oublier la présentation de sous vêtements féminins pour le plus grand plaisir

des yeux de la gent masculine présente dans la salle.

Nul doute que l'édition 1997 de ces manifestations organisées par les commerçants et artisans, bénéficiant des connaissances acquises, sera une réussite.



Isa' Fleurs

Isabelle HUGUENIN

Toutes Compositions Florales

Tél. 03 85 91 66 55 - 71590 GERGY



INTERFLORA

CESSOT Françoise
TABAC - PRESSE - LOTO

Place de la Mairie - 71590 GERGY

Tél. 03 85 91 76 95

RETROSPECTIVE

GROUPE FOLKLORIQUE "RUSS"

En collaboration avec la ville de Gueugnon, le Foyer Rural a accueilli le 4 Juillet dernier un groupe de danse folklorique. Après le Mexique et la Georgie en 1995, nous avons pu découvrir le groupe folklorique RUSS de Vladimir. Cet ensemble composé de huit musiciens et de 35 danseurs sous la houlette de Monsieur Mikaël Firsov, a connu de nombreux succès tant à l'étranger que dans leur pays et reçu en 1990 le prix d'Etat.

Ils nous ont présenté un programme de grande qualité aux costumes hauts en couleurs, aux chorégraphies soignées et athlétiques retraçant les traditions des fêtes russes.

Le public qui ne s'y est pas trompé les a longuement ovationnés à la fin de leur spectacle.



13 et 14 JUILLET

Traditionnellement installée Place de la Mairie, la fête foraine des 13 et 14 juillet s'est "décentralisée" cette année aux bords de Saône pour répondre aux exigences de la circulation. La retraite aux flambeaux très appréciée des enfants prit son départ de la mairie et le défilé accompagné de la Fanfare entraîna tous les spectateurs au bord de l'eau. A noter que pour la première fois un feu d'artifice tiré depuis les berges de Verjux illuminait le ciel pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Un parquet avait été monté pour les grands alors que les enfants prirent les manèges d'assaut.

Le dimanche matin, les enfants ont pu jouer à divers jeux, course en sac, jeu de la ficelle etc. et les parents ont pu se retrouver vers 12 heures devant le quartaut démocratique.

BAPTEME DE LA MAISON DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale possède plusieurs logements rue de la gare financés par des legs successifs. Après de nombreuses améliorations les dix pièces destinées aux personnes nécessiteuses se sont transformées en 1978 en 5 logements aujourd'hui tous occupés. L'aménagement extérieur a été réalisé cette année par le fleurissement de la cour commune. Il fallait baptiser cet ensemble qui a pris le 7 juillet dernier le nom de "Résidence Fleurie".

En présence, des membres du CCAS et des résidents, Monsieur Questat dévoilait la plaque gravée par M. Durandin.



JOURNEE DES TALENTS

Le 6 Octobre 1996, au Foyer Rural se tenait la première journée des talents organisée par la commission des loisirs. De nombreux exposants ont pu présenter leurs travaux, patchwork, couture, aquarelles... alors qu'en parallèle les visiteurs ont pu découvrir les photographies présentées sur le thème "les villages, les gens, leurs métiers".

Ce premier concours "photographique" a récompensé les lauréats suivants pour la catégorie noir et blanc : Messieurs Bugny, Bousignes, Julien, Martin et Agard, pour la catégorie couleur : Mme Chabanis, Monsieur Raoulas, Mme Cardinal, Messieurs Meunier et Julien.

Le prix de la ville de Gergy a récompensé Monsieur Monfray, Melle Brusson et Mme Masué.

Les lauréats ont été sélectionnés par un jury composé de professionnels et d'amateurs réunis le dimanche précédent à la mairie de Gergy.

Le public eut aussi son mot à dire puisqu'un vote était organisé le jour de l'exposition. Melle Brusson en fut la lauréate avec une belle photo représentant une maison bressane.



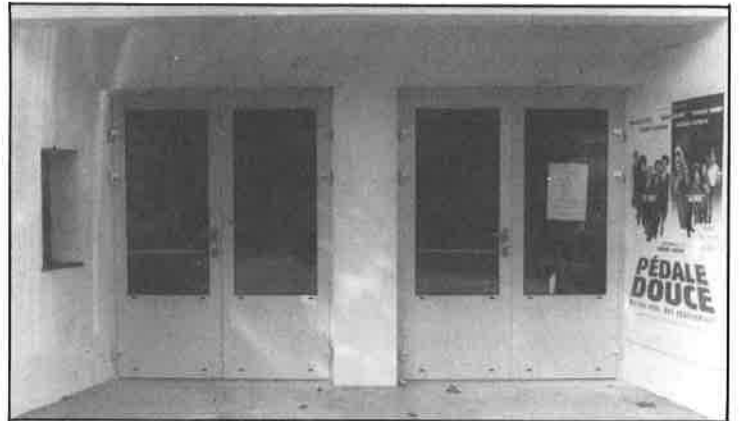
QUOI DE NEUF

Depuis quelques années déjà, les amateurs de danse se plaignaient de la mauvaise qualité du parquet de la salle du Foyer Rural. Cet été, l'entreprise Varrault en a assuré la réfection pour un coût de 43 054,20 F TTC.

Il ne vous reste plus qu'à l'essayer ce qui vous sera possible avec les nombreuses soirées dansantes qui ne manqueront pas d'être organisées par les sociétés.

Dans le même souci d'entretien, les portes du foyer rural, et des portes de classes ont été remplacées par l'entreprise Bréchin pour les coûts suivants : au foyer rural, 36 691,59 F TTC et à l'école primaire : 27 496,80 F TTC.

Les nouvelles portes en aluminium plus fonctionnelles, plus isolantes, sauront conquérir les nostalgiques du bois.



VELO CLUB "SAONE ET DOUBS" 71

Le Vélo-Club "Saône et Doubs" 71 a organisé le 8 Septembre 1996, une épreuve unique dans la formule : les "6 Heures de Gergy". Pendant six heures, les 83 coureurs allaient parcourir plus de quarante fois un circuit de cinq kilomètres.

Trois possibilités étaient offertes aux coureurs : - "en individuel" le coureur roule seul pendant 6 H; le plus fort a été Roger Donzel du V.S Chalon avec 41 tours, et la première féminine Madeleine Prothiaud (Lons le Saunier) avec 35 tours, - "par équipe de deux" un coureur roule pendant que son équipier se repose : à ce jeu là, Messieurs Chevrey et Thibert (Verdun Sur le Doubs) ont parcouru 42 tours, - "par équipe de trois" R. Demortière, F Demortière et S Landrée (Joncy) avec 44 tours ont été les plus forts de toute l'épreuve.

Le Vélo-Club remercie la municipalité, la Fanfare, les commerçants pour leurs dons, coupe et fleurs qui ont permis de récompenser les coureurs. Merci également au public et aux usagers. Le Vélo-Club vous dit à l'année prochaine.



Chemins empierrés

Le service départemental de l'agriculture en date du 25 Juillet 1995, précise le règlement d'intervention du fonds de gestion de l'espace rural.

Notre commune compte encore de nombreux chemins difficiles d'accès par temps de pluie.

Le Conseil Municipal en accord avec la commission voirie décide l'empierrement dans plusieurs secteurs pour une valeur de 15 609,57 F, avec une subvention d'état de 53 850 F.

Les travaux furent effectués par l'entreprise Fonteray.

Empierrement de la plate forme des chemins suivants, sur une largeur de 4 mètres en concassé 0/60 sur une épaisseur de 0.20 m, réglage et compactage de l'ensemble :

Chemin dit "Saugit" Bougerot	280 m
Chemin "des Matoits" Bougerot	30 m
Chemin "de la Brune" Villeneuve Ouest	100 m
Chemin "de la Brune" Villeneuve Nord	255 m
Chemin "du lièvre" Villeneuve Nord	40 m
Chemin "du lièvre" Villeneuve étang	200 m
Chemin "de Montchanu" Raconnay	30 m
Chemin "des noyers"	860 m

1 795 m



**Joël
VERMUSEAU**

Toute la MOTOCULTURE
Plaisance et Agricole

Route de CHALON
GERGY

☎ 03 85 91 61 64



Boucherie - Charcuterie - Volailles
Plats cuisinés sur commande

Daniel NIQUET

Grande Rue GERGY - Tél. 03 85 91 60 39

M et Mme Louis, figures les plus anciennes du commerce gergotin nous quittent pour prendre une retraite bien méritée, après 37 années passées dans notre village au service de leur clientèle.

Appréciés pour la qualité de leur accueil aussi bien en tournée que derrière le comptoir, M et Mme Louis, en plus de leur activité professionnelle accaparante, ont toujours eu à coeur d'apporter leur concours aux manifestations commerciales locales, à celles des sociétés et à la réalisation de notre bulletin municipal. Nous les en remercions et leur souhaitons une retraite longue et heureuse dans leur beau pays de St Germain du Bois.

M et Mme NIQUET Daniel, nos concitoyens de Raconnay prennent la relève à la mi-novembre et nous leur souhaitons, à eux aussi, pleine réussite dans leur entreprise.

CLOTURE

Si vous voulez clore votre propriété, il est rappelé que vous pouvez le faire,

- soit par une haie vive

. de hauteur maximale de 2 m si elle est plantée en limite,

. de hauteur supérieure si elle se trouve à au moins 2 m de la limite.

- par une clôture fixe (mur surmonté ou non d'une palissade ou d'un grillage) dont la hauteur totale minimale sera de 0,60 m et maximale de 1,40 m.



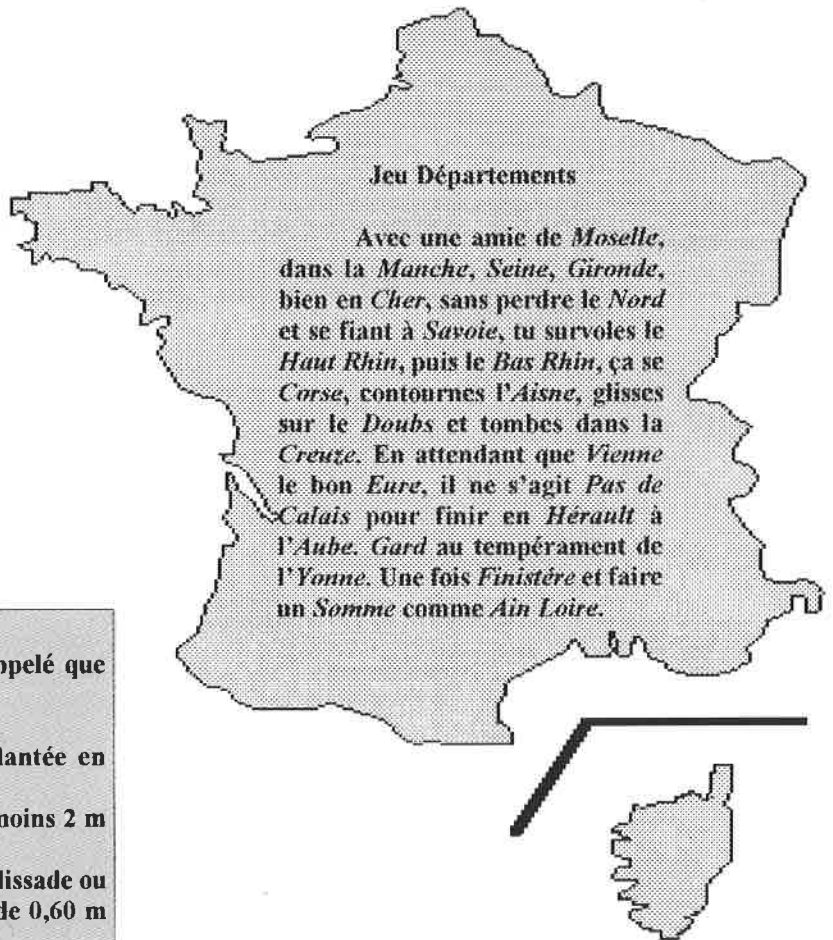
Autocollants du logo de la Commune

(15 x 15 cm) en vente en Mairie
au prix de 10 F.

**STATION CARBURANTS
LUBRIFIANTS - DÉPOT DE GAZ**

Ouvert 7j / 7 de 7h à 12h 30 et de 13h 15 à 20h
Samedi et Dimanche ouverture à 8 h

Gilles LAVILLENEUVE - Tél. 03 85 91 61 84



Jeu Départements

Avec une amie de Moselle,
dans la Manche, Seine, Gironde,
bien en Cher, sans perdre le Nord
et se fiant à Savoie, tu survoles le
Haut Rhin, puis le Bas Rhin, ça se
Corse, contournes l'Aisne, glisses
sur le Doubs et tombes dans la
Creuze. En attendant que Vienne
le bon Eure, il ne s'agit Pas de
Calais pour finir en Herault à
l'Aube. Gard au tempérament de
l'Yonne. Une fois Finistère et faire
un Somme comme Ain Loire.

LE CELLIER DE GERGY



Vin de table Français - Vrac

MACON ROUGE MACON BLANC
"GAMAY" vrac "CHARDONNAY" vrac

Tél. 03 85 91 60 42

**POSE VERANDA - MENUISERIE ALU - BOIS - PVC
CHARPENTES**



71620 BEY

Tél. 03 85 47 58 48 - Fax 03 85 47 52 88

COIFFURE CLAUDETTE

M.C. Vermuseau

Salon climatisé

DAMES

☎ 03 85 91 64 85

HOMMES

Grande Rue • Gergy

A L'ECOUTE DES ECOLES

Pour mesurer la vitalité d'une petite ville, on peut utiliser différents critères comme le nombre d'habitants, le nombre de commerces..., mais il en est un qui est peut être plus parlant à savoir le nombre d'enfants scolarisés. *La vitalité de notre cité dépend de sa jeunesse.*

ECOLE MATERNELLE

Et à Gergy : on peut dire que ça bouge à la maternelle, quand on accueille 110 enfants de 3 à 5 ans : il y a forcément du mouvement, de l'animation voire de l'agitation... **Ca bouge aussi chez les institutrices** car avec le départ de Madame Bruchon et le changement de Melle Benas ce sont deux nouveaux collègues Mlle Desprès et M Vérité qui ont rejoint l'équipe en place composée de Mesdames Denogent, Gambini (qui vient de donner naissance à une adorable



Maternelles puisque c'est à elles qu'incombe l'aide aux enfants dans les tâches matérielles, plus la remise en ordre des classes et le nettoyage de l'école. Mesdames Bourgeois, Kaddour, Lanneau, Martin aidées de Madame Févre en contrat CES (contrat qui se termine en décembre 96) secondent avec efficacité les enseignants.

Ca bouge du côté pédagogique puisque les enseignants ont établi leur projet d'école sur "la lecture". Donner le goût de lire aux enfants, en mettant à leur disposition des livres dans un endroit agréable c'est devenu possible avec l'aménagement d'un coin lecture. Cette réalisation a été permise grâce à l'aide financière de la commune et aux talents de bricoleur de M Planchon. Un autre projet verra peut être le jour aussi cette année : la réalisation d'un conte musical avec la participation de musiciens de l'Orchestre Régional de Bourgogne. Ce travail de toute une année serait concrétisé par un spectacle et un concert pour les parents. Si l'aide financière de la coopérative de l'école maternelle, des communes de Gergy et de Verjux sont acquises, une subvention de l'Inspection Académique est toujours en attente. Donc une affaire à suivre....

ECOLE PRIMAIRE

L'école primaire n'est pas en reste : elle compte 154 élèves, effectif

en hausse. Monsieur Bergerot ayant pris sa retraite, il a été remplacé par Madame Duriaux (maman depuis peu d'une petite Lucie). On peut compter 7 classes : Melle Chapuis CP, Mme Duriaux CP/CE1,



Melle Conry CE1, Mme Lonjaret CE1/CE2; M Van Cayzeele CE2/CM1; M Duriaux CM1 ; Mme Diconne CM2.

En 1995-96, les CM2 de l'école ont fait un échange franco-allemand avec des élèves de Ludwigshafen et ont participé à un rallye vélo organisé par l'Union Sportive des Ecoles Primaires.

Si l'initiation aux langues n'a pu encore se mettre en place en CE1, il existe pour les CM2 qui bénéficient soit d'une initiation à l'anglais avec M Van Cayzeele soit d'une initiation à l'allemand avec Mme Chanteloze du Collège de Verdun. Les mêmes élèves de CM2 feront à nouveaux un échange avec des élèves de Ludwigshafen qui étudient le français.

D'autres projets vont voir le jour : rencontres sportives avec les écoles de Sassenay, Allerey, Ciel, participation au cross de la Mutualité....

Leslie) et Terrolle. M Vérité et Mme Gambini travaillent à mi temps dans la même classe.

Avec 27 ou 28 élèves par classes, **ça bouge aussi du côté des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles**

P.E.P. BUREAUTIQUE SA

Distributeur agréé CANON

Photocopieur Analogique et Numérique - Télécopieur
Informatique - (Matériel Logiciel et Formation)
AST - COMPAQ - INTEL - EPSON - CANON - HP

Etude et réalisation d'implantations
Mobiliers de Bureau NARBUR - MARTIN STOLL

Services Commercial et Administratif

Tél : 03 80.24.66.84 - Fax : 03 80.22.39.19

Service Technique

Tél : 03 80.24.74.09 - Fax : 03 80.24.92.25

19, rue des Rôles BP 311
21208 BEAUNE CEDEX

13, Boulevard St Jacques
21200 BEAUNE

Installation - Entretien

CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE - PLOMBERIE
ZINGUERIE - COUVERTURE - "Dépannage 7j / 7"

MONIN Philippe

53, Rte de Dole - 71380 SAINT-MARCEL - Tél. 03 85 42 21 33



Caisse d'Epargne de Bourgogne
Agence de Gergy

Rue Loranchet
71590 GERGY
03 85 91 61 82

VIE DES SOCIÉTÉS

LA CHASSE

Trop souvent décriées par les non chasseurs, les chasses traditionnelles voient le nombre de leurs adeptes diminuer d'année en année. (54 adhérents en 1996 contre 113 dans les années 75/80 pour l'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GERGY).

De nombreuses raisons en sont la cause :

- Tout d'abord, la diminution du petit gibier (perdreux, lièvres, lapins, etc...) a découragé la plupart de ceux dont le souci principal était le tableau de chasse. Peut-être faut-il s'en réjouir ?

- Le coût de l'investissement annuel dans une conjoncture économique peu favorable à l'assouvissement de passions individuelles dans un ménage peut être également un frein.

- Le coût élevé des actions de chasse au grand gibier (sangliers, chevreuils) qui a considérablement augmenté depuis quelques années.

- L'instauration de l'examen du permis de chasser décourage certains candidats.

On pourrait épiloguer longuement sur les causes de la diminution voire de la disparition du petit gibier en plaine. Les remembrements ont supprimé de nombreuses haies et regroupé les cultures en d'immenses parcelles qui après la récolte sont aussitôt retournées.

Les insecticides, pesticides et autres produits chimiques, bien que dosés avec parcimonie sont néanmoins nocifs pour le petit gibier. Il faut savoir que le jeune perdreau se nourrit uniquement d'insectes pendant les trois premières semaines de sa vie. Encore faut-il qu'il en trouve! Combien de levrauts, voire de lièvres adultes pétrifiés au gîte par le bruit des machines sont broyés par le matériel agricole de plus en plus puissant et rapide. combien sont tués sur les routes ?

Face à cela, des plans de gestion ont été mis en place par les chasseurs eux mêmes conscients qu'il faut d'abord protéger les espèces menacées avant d'en prélever une infime partie.

Des agrainoirs ont été installés, des quotas ont été institués. La prolifération des espèces nuisibles est limitée par le piégeage, les battues ou le déterrage.



Le principal prédateur, le renard, a connu ces dernières années une prolifération galopante après avoir été vacciné contre l'épidémie de rage qui sevisait sur l'Est de la France.

Cette vaccination a été effectuée par des lâchers de plaquettes congelées par un hélicoptère survolant les zones de prédilection du renard. A noter que si le département de Saône et Loire n'est plus déclaré infesté par l'épidémie de rage, un danger subsiste néanmoins en ce qui concerne le renard. En effet, celui-ci

peut dans certains cas être porteur d'un

parasite dont les oeufs incrustés dans le poil ou répandus dans la nature par les fientes peuvent être ingérés par l'homme et provoquer **une maladie grave, l'échinococose**, dont l'évolution peut se faire sur 5 à 30 ans. La plus grande prudence est donc recommandée avant de manipuler les cadavres d'animaux morts. (port de gants). La contamination peut également avoir lieu en mangeant des fruits ou des champignons souillés. Les oeufs sont très résistants, ils supportent des températures de - 25 ° à + 40 ° durant 18 mois.

C'est chaque année, au moment des naissances en Mars et Avril, que maître Goupil se montre le plus actif pour nourrir sa famille et de nombreuses basses-cours en font les frais. Souvent les propriétaires victimes de cette prédation font appel au président de l'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GERGY, Monsieur Marcel SARRE (03.85.91.70.75), qui essaie de capturer le coupable à l'aide de pièges.

C'est également à cette époque que la pratique de la vénerie sous terre permet de capturer bon nombre de renardeaux au terrier.

Pour les passionnés de chasse que nous sommes, notre objectif principal n'est certes pas de remplir le carnier, mais de pouvoir continuer à pratiquer notre "hobby". Quel plaisir de voir travailler son chien qui au moindre signe, au moindre mouvement de la queue, vous laisse supposer qu'il est sur une piste !...

Tout cela, bien entendu en respectant et en contemplant la nature, toujours très belle avec ses couleurs d'automne, et en parfaite convivialité avec les promeneurs et chercheurs de champignons.

CARROSANIT

**SANITAIRE
CARRELAGE
CHAUFFAGE
PLOMBERIE**

**700 m²
d'EXPO VENTE**

ZONE VERTE - 71880 CHATENAY LE ROYAL

BOURGOGNE DECHETS SERVICES

ZI des Noirots - Route de la Grangerie - 71150 CHAGNY
"EXPLOITATION DE DECHETTERIES"

Bureau 03 80 22 27 53

Tél. déchetterie : Allerey 03 85 91 97 27 - Pontoux 03 85 49 18 28

VIE DES SOCIÉTÉS

PÉTANQUE

Réveillée il y a quelques années, la société de Pétanque de Gergy, compte à son actif 65 licenciés, tous aussi mordus les uns que les autres par la pratique de la Pétanque.

Associée aux sociétés de Lessard le National et Demigny, celle-ci participe à trois concours organisés dans chaque commune à tour de rôle.

La première année, en 1995, Gergy s'est classée première, ce qui ne fut pas le cas cette année où la société a terminé en dernière position.

De plus, elle organise environ six compétitions dans l'année, dont le concours officiel qui a lieu chaque lundi de Pentecôte. Toute personne seulement détentrice d'une licence de la F.F.P.J.P (Fédération Française de Pétanque et Jeux Provençales) peut s'inscrire à ce concours supervisé par un arbitre officiel.

Les autres rencontres "à la Mêlée", "propagande", "Challenge du souvenir", et "Maître Joueur", sont réparties dans l'année entre Mars et Septembre, période qui offre les meilleures conditions de jeu.

Si vous souhaitez faire connaître votre association. rendre compte des manifestations que vous organisez. ces pages vous sont réservées. Contactez Annie Miconnet au 03.85.91.71.98 ou le secrétariat de mairie au 03.85.91.61.19. pour vos propositions d'articles

Entreprise **PIQUAND Frères**

TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES

La Maladière - 39160 SAINT-AMOUR

Boîte Postale 25

Téléphone 03 84 48 73 87

Télécopie 03 84 48 87 20

TERRASSEMENT GÉNÉRAUX - NIVELLEMENT DE TERRAIN - ASSAINISSEMENT
CRÉATION D'ÉTANGS - CURAGE DE RIVIÈRE
TRAVAUX ROUTIERS - LOCATION DE MATÉRIEL

AMÉNAGEMENTS D'ABORDS DE VILLAS
REVÊTEMENTS DE SOLS NOIR ET ROUGE

DEVIS SUR DEMANDE

MARCHE DE NOËL

Suite au succès du marché de Noël 1995, le Comité des Fêtes a décidé de reconduire cette manifestation pour le 14 Décembre 1996.

Les personnes ou associations désirant exposer sont priées de se faire connaître auprès de Michel Desbrosses.

Vous avez des idées, vous êtes dynamiques, venez rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes qui sera heureuse de vous accueillir en son sein.

Pensez à réserver votre soirée du 23 Novembre pour le dîner dansant animé par l'Orchestre "DECIBELS".

A l'issue de la Commémoration de la Déportation, le 28 Avril dernier, Monsieur Questat remettait un drapeau à Monsieur l'Adjudant Piffaut, Chef de Corps du C.P.I (Centre de Première Intervention) de Gergy. Ceci permettra à la Compagnie de défiler avec panache et ne représente qu'un modeste remerciement pour tous les services rendus depuis 1883 à l'ensemble de la population.



LIBRAIRIE PAPETERIE ROUGEOT



VOTRE CONSEIL
AU CENTRE VILLE

11, place de Beaune CHALON-S.-S. 03 85 48 10 48

sarl BERTHELARD TAXIS

Jour et Nuit - 7J./7

03 85 91 87 93

GERGY - Résidence du Verger
VERDUN - 11, rue Neuve

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

Samedi 23 : Bal du Comité des Fêtes
Vendredi 29 : Réception des nouveaux habitants
Samedi 30 : A partir de 20 H 30 : Loto du Foot

DECEMBRE

Dimanche 1er : A partir de 14 H 30 : Loto du Club de l'Age d'Or
Mardi 3 : Cinéma : "Professeur Foldingue"
Samedi 7 : Banquet des Pompiers
Dimanche 8 : A partir de 14 H : Concours de cartes de la Chasse
Vendredi 13 : Repas des adhérents du Foyer Rural
Samedi 14 : En après midi : Père Noël
Dimanche 15 : A partir de 14 H : Concours de cartes Fanfare
Mardi 17 : Cinéma : "Le Jaguar"
Mercredi 18 : Repas de Noël du Club de l'Age d'Or

JANVIER

Dimanche 5 : A partir de 14 H : Concours de cartes FNACA
Mardi 7 : Cinéma
Dimanche 12 : Brocante de la Cantine Scolaire
Samedi 25 : Bal du Foyer Rural
Dimanche 26 Assemblée Générale des Anciens Combattants
Mardi 28 : Cinéma

FEVRIER

Samedi 1er : Bal du Foot
Dimanche 2 : En après midi : Loto de la Coopérative Scolaire
Samedi 8 Soirée Judo
Dimanche 9 : A partir de 14 H : Concours de cartes Pompiers
Mardi 11 : Cinéma
Dimanche 16 : A partir de 14 H : Concours de cartes Club de l'Age d'Or
Mercredi 19 Février au 22 mars : Bibliothèque "Les héros de la BD"
Samedi 22 : Théâtre : "Une clé pour 2"
Dimanche 23 : A partir de 14 H : Concours de cartes Chasse
Mardi 25 : Cinéma

MARS

Samedi 1er : En soirée : Bal des Conscrits "8"
Dimanche 9 : A partir de 14 H : Concours de cartes Pétanque
Mardi 11 : Cinéma
Samedi 15 : Théâtre : "Une clé pour 2"
Samedi 22 : Théâtre "Une clé pour 2"
Dimanche 23 : Défilé FNACA
Mardi 25 : Cinéma
Dimanche 30 : Concert et Bal Fanfare

AVRIL

Dimanche 6 : A partir de 14 H : Concours de cartes Club de l'Age d'Or
Mardi 8 : Cinéma
Dimanche 13 : Carnaval
Dimanche 20 : A partir de 14 H : Concours de cartes Majorettes
Mardi 22 : Cinéma
Samedi 26 Avril : En soirée : Théâtre "LES ANNEES LUCIE"
Dimanche 27 : Défilé des Déportés

MAI

Mardi 6 : Cinéma
Jeudi 8 : Défilé A.C.P.G et Banquet des Cheveux Blancs
Samedi 10 : En soirée : Concert Fanfare
Dimanche 11 : Marche du Comité
Mardi 20 : Cinéma
Mercredi 28 : Repas fête des mères du Club de l'Age d'Or
Vendredi 30 : En soirée : Gala de danse du Foyer Rural
Samedi 31 : En soirée : Gala de danse du Foyer Rural

JUIN

Samedi 21 : Fête des Ecoles
Samedi 21 : Fête de la Musique
Mercredi 25 : Repas fin d'année du Club de l'Age d'Or

ROUGELET SNC

Travaux publics
Terrasse - Voirie
Transport
Assainissement



10, rue du Parc
PIERRE-DE-BRESSE
Télécopie : 03 85 72 89 10
03 85 72 82 00

GOUDARD Daniel
PLATRERIE - PEINTURE

9, rue de la Reppe Fortée
71590 GERGY 03 85 91 70 13

IMPRIMERIE GUINARD

Tous travaux d'impression
----- OFFSET - TYPO -----

3, avenue Beauregard
71270 PIERRE-DE-BRESSE

Tél. 03.85.76.21.48
Fax 03 85.72.87.44

NOVAME



"A chaque déchet sa filière"

Un déchet ne se jette pas.
Nous le trions, recyclons, traitons.
Services pour collectivités, industriels, particuliers.

NOVAME

24, rue Paul Sabatier - 71100 CHALON SUR SAONE
Tél. 03 85 41 60 61 - Télécopie 03 85 41 02 77